

Message prêché le mercredi 22 mars 2017, au Tabernacle le Chandelier d'Or, Cocody Angré ; Abidjan ; RCI ; Matin.

Paroles de frère Christ-Moïse, le Fils de l'homme, que le Seigneur lui a données pour la perfection des saints.

Bonjour. ***Les lois Divines, la loi des contrastes, la loi des équilibres et la loi des priorités, sont immuables et imprescriptibles. Elles sont prises et adoptées au Conseil de Dieu, où Dieu siège au milieu des dieux, avant d'être promulguées dans toute la création. Dès lors, elles sont écrites dans chaque créature de Dieu, pour servir de témoignage. Elles sont publiées partout dans l'univers, afin que personne ne les ignore. Même si nous semblons les ignorer, sachez que selon la loi immuable et imprescriptible de Dieu, NUL N'EST CENSE IGNORER LA PAROLE DE DIEU. C'est d'ailleurs pour cette raison, que nous n'avons pas d'excuses.***

NUL N'EST CENSE IGNORER LA PAROLE DE DIEU ; Car, Dieu L'a écrite dans nos cœurs et dans toute la création. Toute la création est régie par des lois Divines immuables et imprescriptibles à perpétuité. Parmi ces lois, il y a la loi des contrastes, la loi des équilibres et la loi des priorités.

LA LOI DES CONTRASTES ET LA LOI DES EQUILIBRES.

C'est une loi Divine pour nous, que nous naissons un jour, et que nous mourrons un jour. C'est la loi des contrastes de la vie et de la mort. C'est pour cela que Dieu a créé la

Écrit par Frère Christ-Moïse

Mardi, 28 Novembre 2017 12:49 - Mis à jour Mardi, 28 Novembre 2017 12:50

vie et la mort. C'est ici la Manne Fraîche, la pure Parole destinée à la chute des uns et au relèvement des autres, et à être un signe qui provoquera la contradiction. Dieu, en créant la vie et la mort, a voulu assurer et établir la loi des contrastes et des équilibres. Dans la première création, la vie ne pouvait pas exister sans la mort ; et vice-versa.

Dieu a planté dans le jardin d'Eden un arbre particulier : L'arbre de la connaissance du bien et du mal. Dans cet arbre, il y avait la loi des contrastes et la loi des équilibres. La loi des contrastes assure la loi des équilibres. Et la loi des équilibres assure la loi des contrastes. C'est ici la Manne Fraîche, la pure Parole. Le Créateur de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, est aussi le Créateur du bien et du mal. En Lui, étaient ces deux lois Divines immuables et imprescriptibles lors de la première création : La loi des contrastes et la loi des équilibres. Ces deux lois sont inscrites dans toute la création, de façon à ce qu'elles soient immanentes. Elles imprègnent donc toute la création, y compris tous les êtres humains.

Il y avait dans le jardin d'Eden, un autre arbre particulier, planté par Dieu : L'Arbre de Vie. Il était essentiellement et exclusivement, un arbre de vie. Pour pouvoir établir la loi des contrastes et la loi des équilibres concernant cet Arbre mystérieux, Dieu a créé son contraire, qui était l'arbre de mort. L'auteur du livre de Genèse, n'en a pas parlé. Plusieurs centaines d'années plus tard, Ezéchiel, le prophète, en a parlé. Et, après lui, plusieurs milliers d'années plus tard, un homme envoyé de Dieu en parle, frère Christ-Moïse, le Fils de l'homme.

Dieu a caché ce mystère à l'apôtre Pierre, qui avait pourtant les clefs du Royaume des cieux. Il l'a caché aussi à l'apôtre Paul, qui avait pourtant posé le fondement de l'Eglise

Écrit par Frère Christ-Moïse

Mardi, 28 Novembre 2017 12:49 - Mis à jour Mardi, 28 Novembre 2017 12:50

de Dieu. Mais, au temps prophétique de l'aube, Il l'a révélé à Son saint prophète, qui est plus que prophète, frère Christ-Moïse, le Fils de l'homme, l'homme trois fois saint, selon la volonté souveraine de Dieu. Frère Christ-Moïse, tu as dit que tu es trois fois saint ? Oui, c'est exactement ce que j'ai dit : JE SUIS TROIS FOIS SAINT, PARCE QUE DIEU M'A FAIT PASSER PAR TROIS ETAPES ESSENTIELLES DE LA SAINTETE. Je ne peux pas en dire plus aujourd'hui. Mais, je demande au frère Valentin et au frère Ange Kouassi d'étudier la Manne Fraîche, à travers mes écrits, afin de nous parler de ce mystère de la triple sainteté du Fils de l'homme du temps prophétique de l'aube.

En ce qui concerne le mystère de l'Arbre de Vie et de l'arbre de mort, j'ai écrit quelque chose là-dessus, le 23 janvier 2012. Mais, je n'ai pas voulu le porter à votre connaissance. Cinq ans après, le moment est venu de le faire, pour notre édification, notre sanctification et notre perfection ; par la grâce de Dieu. L'apôtre Pacôme et l'ancien Israël examineront ce mystère, afin de le révéler à toute l'Eglise, le plus tôt possible.

En définitive, il y avait dans le jardin d'Eden, trois arbres mystérieux et particuliers, au lieu de deux. Voulez-vous avancer avec moi, en eau profonde ? Il y avait l'Arbre de vie, l'arbre de mort, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. C'est ici la Manne Fraîche, la Parole prophétique du temps de l'aube, apportant une nouvelle chose, et une nouvelle lumière ; par la grâce de Dieu.

Au sixième jour de la création, Dieu a créé l'homme à Son image et à Sa ressemblance. Et cet homme était seul. Et Dieu a vu qu'il n'était pas bon que l'homme soit seul. Il dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui. » Alors, Il créa la femme, à l'image et à la ressemblance de l'homme. Il y avait donc maintenant, un homme et une femme ; un homme et son contraire. Dieu venait ainsi d'établir la loi des contrastes et la loi des équilibres. L'homme, quand il était seul, n'était pas équilibré. La femme vint donc assurer son équilibre. En assurant l'équilibre de l'homme, elle assurait aussi son propre équilibre, en bénéficiant de l'apport de l'homme. L'homme assurait l'équilibre de la femme ; et la femme aussi assurait l'équilibre de

Écrit par Frère Christ-Moïse

Mardi, 28 Novembre 2017 12:49 - Mis à jour Mardi, 28 Novembre 2017 12:50

l'homme. C'est ici la loi des contrastes assurant la loi des équilibres, et la loi des équilibres assurant la loi des contrastes. Comprenez-vous les Ecritures et la Puissance de Dieu ?

La loi des contrastes et la loi des équilibres permettent l'existence sur terre, des bons et des méchants, des justes et des injustes, des enfants de Dieu et des enfants du diable, de la lumière et des ténèbres, de la vie et de la mort, de la justice et de l'injustice, de la vérité et du mensonge, de la richesse et de la pauvreté.

Dieu a créé le Paradis. Il a aussi créé l'enfer. C'est la loi des contrastes et la loi des équilibres. Il a créé l'amour et la haine, l'humilité et l'orgueil, la justice et le péché ; en un mot, le bien et le mal. La plupart des chrétiens disent que c'est Dieu qui a créé le bien ; et que le mal a été créé par le diable. Même si cela était vrai, qui a créé le diable ? Nous déclarons, par la Parole du Seigneur, que c'est Dieu Lui-même qui a créé Satan, le diable. Le diable ne s'est pas créé lui-même. Il n'est pas non plus le produit d'une quelconque et soi-disant génération spontanée. Dieu est le Créateur du diable. Ainsi soit-il ! Dieu l'a créé diable. Il y a des gens qui pensent que Dieu a créé Lucifer, ange de lumière, qui est devenu ange des ténèbres après avoir péché contre le Créateur. Frères, Dieu a créé Lucifer, en tant que ange des ténèbres ; Il l'a créé diable. Et ce diable de Lucifer ne pourra jamais devenir un ange de lumière. Il peut cependant se déguiser en ange de lumière, afin de séduire, si cela était possible, les enfants de lumière. Mais, cela est impossible ; par la grâce de Dieu. Parce que ces enfants de lumière ont été créés enfants de lumière. Ils étaient déjà enfants de lumière avant que le monde fût, avant la fondation du monde. Ils ne pourront donc jamais devenir enfants des ténèbres.

« En Jésus-Christ, Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui, nous ayant prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption, selon le bon plaisir de sa volonté, à la louange de la gloire de sa grâce qu'il nous a accordée en son Fils bien-aimé », dit l'apôtre Paul. Ô, quelle plume prophétique !

Pourquoi Dieu nous a-t-Il élus en Jésus-Christ, avant la fondation ? C'est pour que nous soyons saints et irréprochables devant Lui. Ce n'est donc pas pour que nous soyons souillés et impurs. Pensez-y ! Parlons maintenant de la loi des priorités.

LA LOI DES PRIORITES

La loi des priorités est au-dessus de la loi des contrastes et de la loi des équilibres. Elle passe avant ces deux autres lois. Cette loi des priorités est d'une importance capitale devant Dieu. C'est pourquoi l'apôtre Paul dit que Christ est le premier-né de toute la création :

COLOSSIENS 1 : 15 ; en **COLOSSIENS 1 : 18**, il dit encore, à propos du

Seigneur : « **Il est la tête du corps de l'Eglise ; il est le commencement, le premier-né d'entre les morts, afin d'être en tout le premier.**

» En

COLOSSIENS 1 : 19

, il ajoute : «

Car Dieu a voulu que toute la plénitude habitât en lui

. » Ô, comme c'est merveilleux

!

Christ est le premier-né d'entre les morts, dit l'apôtre Paul. Or, si nous prenons tous les cas de résurrection, selon leur chronologie, Christ ne peut pas être le premier-né d'entre les morts, le premier ressuscité d'entre les morts. Dans l'Ancien Testament, avant que Christ ne vienne, il y a eu des résurrections d'entre les morts, des gens nés d'entre les morts. La résurrection la plus glorieuse, à mon humble avis, c'était celle du jeune homme qui était mort, et dont le cadavre avait touché les os de desséchés d'Elisée, le prophète. Ce jour-là, cet homme était né d'entre les morts. Parce qu'il ressuscita d'entre les morts. Mais, la loi des priorités fait passer la résurrection de Christ avant celle des autres. Car, Dieu veut qu'en toutes choses, Son Fils soit le premier. Et nous ajoutons, par la Parole du Seigneur, que Dieu veut aussi qu'en toutes choses, Il soit le dernier. Christ n'est-Il pas le premier et le dernier ? L'Alpha et l'Oméga ? Le commencement et la fin ? Dieu a établi la loi des priorités principalement pour Jésus-Christ, Son Fils unique, le Fils de l'homme. Cette Loi Divine s'applique à tous les Fils de l'homme. Ainsi Dieu veut que frère Christ-Moïse, le Fils de l'homme du temps prophétique de l'aube, soit en toutes choses, le premier, Jésus-Christ, Lui-même étant le Premier des premiers. C'est ici la Manne Fraîche, la pure Parole. Christ est premier en tout selon la Divine et mystérieuse chronologie de Dieu.

Écrit par Frère Christ-Moïse

Mardi, 28 Novembre 2017 12:49 - Mis à jour Mardi, 28 Novembre 2017 12:50

Nous savons tous que Dieu a créé l'homme, au commencement, dans le jardin d'Eden, le sixième jour. Il a donc créé beaucoup de choses avant lui. L'homme était l'avant-dernière créature de Dieu, avant la femme. Mais, la Loi des priorités s'est appliquée à lui, à telle enseigne qu'il est devenu la première créature de Dieu. Cette première créature a été créée le sixième jour. Vous voyez, frères ! Nous avançons toujours en eau profonde. Le premier Adam était la première créature de Dieu, bien qu'il fut créé avant-dernier. C'est ici le mystère de la loi des priorités basée uniquement sur la Divine et mystérieuse chronologie de Dieu, exerçant Son droit le plus absolu à la souveraineté suprême. Le premier Adam était la première créature de la première création mais, Christ, le Dernier Adam, est le premier-né de toute la création, car Dieu veut qu'Il soit en tout le premier.

Dans **JACQUES 1 : 18**, l'Écriture dit que Dieu nous a engendrés selon Sa volonté, par la Parole de vérité, afin que nous soyons en quelque sorte les prémices de Ses créatures. Vous voyez ! L'homme créé à l'image de Dieu est les prémices de Ses créatures. Cela veut dire qu'il est la première créature de toutes les créatures de Dieu. Alors qu'il n'a été créé qu'au sixième jour, après plusieurs autres créatures.

Nous approfondirons ces trois mystères la prochaine fois, si Dieu le veut.

Que Dieu vous bénisse !

Je vous aime.

A bientôt.

Écrit par Frère Christ-Moïse

Mardi, 28 Novembre 2017 12:49 - Mis à jour Mardi, 28 Novembre 2017 12:50

FRERE CHRIST-MOISE, LE FILS DE L'HOMME